



Dest. : Tous les présidents de section locale du personnel de soutien à temps plein des CAAT ou dirigeants à l'échelon le plus élevé
Exécutif divisionnaire du personnel de soutien des CAAT

Exp. : Janice Hagan, présidente de la Division du personnel de soutien à temps plein des CAAT

Date : 22 octobre 2020

Objet : Réunion divisionnaire du personnel de soutien à temps plein des collègues

Chers/chères membres,

Nous vous informons par la présente de la convocation à la Réunion divisionnaire du personnel de soutien à temps plein des CAAT.

Dates : Vendredi 13 novembre 2020 de 9 h à 17 h
Samedi 14 novembre 2020 de 9 h à 13 h

Réunion virtuelle : Tous les participants recevront les instructions une fois que leur participation aura été confirmée.

Inscription : Vendredi 13 novembre 2020 de 8 h à 9 h

N^{bre} de délégué(s) admissible(s)

****Remarque : Seuls les membres du personnel de soutien à temps plein des collègues sont admissibles à être délégués pour cette réunion.**

L'admissibilité des délégués de la section locale se fonde sur la formule du Congrès en application de l'Article 13.4 des Statuts du OPSEU/SEFPO. La moitié des délégués inscrits constitue un quorum pour toute réunion divisionnaire. Les membres de l'équipe de négociation actuelle et de l'Exécutif divisionnaire sont automatiquement délégués sans restrictions. Ils peuvent assister en sus du nombre de délégué alloué à leur section locale.

Le nombre de délégués de la section locale (ci-joint) est basé sur l'effectif à temps plein de votre unité à la date du 31 décembre 2019.

Taille de l'unité :

- Jusqu'à 150 membres 1 délégué
- de 151 à 300 membres 2 délégués
- de 301 à 500 membres 3 délégués
- de 501 à 800 membres 4 délégués

- de 801 à 1100 membres 5 délégués
- de 1101 à 1500 membres 6 délégués
- de 1501 à 1900 membres 7 délégués

Les dépenses encourues pour les suppléants/observateurs sont à la charge de la section locale. Le siège social ne prendra en charge les frais d'un suppléant **SEULEMENT** lorsque ce dernier assiste à la place d'un délégué. Veuillez noter que les suppléants, comme les délégués, doivent être élus.

****Remarque : Comme cette réunion a lieu de manière virtuelle, aucune dépense en dehors de temps libre pour un congé (si nécessaire) ne sera remboursée, sauf dans des circonstances spéciales où les dépenses ont été approuvées au préalable. Pour plus d'informations sur l'approbation préalable, veuillez envoyer un courriel à : conferencesandtravel@opseu.org.**

Lettres de créance (formulaire d'accréditation)

Le Guide des politiques du OPSEU/SEFPO (article 16.1) stipule que la lettre de créance doit porter la signature de deux (2) dirigeants de la section locale. Nous avons préparé un formulaire à utiliser pour inscrire le nom de tous les participants. Veuillez envoyer ce formulaire dûment rempli l'Unité des conférences à conferencesandtravel@opseu.org au plus tard **le vendredi 23 octobre 2020**. Veuillez indiquer clairement votre statut sur le formulaire (p. ex. délégué/suppléant/observateur/MCE).

Une fois le formulaire reçu, nous vous ferons parvenir un courriel de suivi pour vous inscrire via le Portail des membres du OPSEU/SEFPO durant la semaine du 26 octobre. Afin de confirmer votre présence, veuillez remplir la demande d'inscription sur le portail des membres au plus tard **le vendredi 30 octobre 2020**.

****Remarque : Nous ne traiterons pas les inscriptions et autres formulaires requis avant d'avoir reçu la lettre de créance (formulaire d'accréditation).**

Échéances :

Lettre de créance (formulaire d'accréditation), **23 octobre**
Inscription sur le portail du OPSEU/SEFPO, **30 octobre**

Demande d'accommodement au titre des droits de la personne

Si vous avez besoin d'un accommodement au titre des droits de la personne ou bénéficiez d'un accommodement en vertu du *Code des droits de la personne*, veuillez remplir au complet et soumettre la Demande d'accommodement au titre des droits de la personne.

Politique du OPSEU/SEFPO en matière de garde d'enfants

Le OPSEU/SEFPO remboursera les frais de garde d'enfants conformément à la politique. Le taux du OPSEU/SEFPO pour les soins prodigués à un membre de la famille est de 15 \$/heure jusqu'à concurrence de 220 \$ par période de 24 heures pour votre participation à une activité syndicale. Vous devrez fournir un reçu signé par le prestataire, indiquant les dates du service, l'adresse et le numéro de téléphone du prestataire, ainsi que le nom et l'âge des enfants.

****Remarque : Comme cette réunion est virtuelle, les frais de garde d'enfants ne seront remboursés qu'après approbation préalable. Pour plus d'informations sur l'approbation préalable, veuillez envoyer un courriel à : conferencesandtravel@opseu.org.**

Procédures pour l'inscription en ligne

Une fois la lettre de créance (formulaire d'accréditation) reçue et traitée, les membres peuvent remplir le formulaire d'inscription sur le Portail des membres du OPSEU/SEFPO.

Veuillez trouver ci-joint la documentation suivante :

1. Lettre de créance (formulaire d'accréditation)
2. Procédures de négociation du personnel de soutien à temps partiel des collèges (CAAT)
3. Admissibilité des délégués spécifique à un collège
4. Demande d'accommodement au titre des droits de la personne du OPSEU/SEFPO
5. Portail des membres - Brève marche à suivre
6. Tutoriel d'inscription à une activité
7. Tutoriel sur la demande de remboursement des frais en ligne

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous remercions pour votre coopération et participation.

En solidarité,

Distribution autorisée par



Janice Hagan
Présidente de la Division
du personnel soutien à temps plein des CAAT



Warren (Smokey) Thomas
Président de l'OPSEU/SEFPO

- c. c. Présidents de section locale du personnel de soutien à temps plein des CAAT/Dirigeants au rang le plus élevé
Membres du Conseil exécutif
Unités de négociation – SP et CAAT
Stephen Saysell, administrateur, Services aux sections locales et Négociation collective
Bernard King, superviseur, Personnel de soutien des CAAT, SÉFM, Équité salariale
Heather Petrie, négociatrice bilingue
Manzur Malik, recherchiste
Rachael Williams, adjointe du secteur
Janey Haggart, secrétaire
Elsbeth Lumley, adjointe administrative par intérim
Service des demandes de remboursement
Unité des conférences et déplacements
Tous les bureaux régionaux